



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2013 comparés
au troisième trimestre et neuf premiers mois de 2012

TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page
1 Faits saillants financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2013	2	8 Résultats d'exploitation par secteur	24
2 Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	6	9 Liquidités et ressources financières	34
3 Notre stratégie	9	10 Transactions entre parties liées	39
4 Notre entreprise	11	11 Méthodes comptables et modifications	40
5 Comment nous analysons et présentons nos résultats	13	12 Risques et incertitudes	44
6 Détail des comptes de résultat	14	13 Informations trimestrielles	47
7 Carnet de commandes	22	14 Contrôles et procédures	48
		15 Événement postérieur à la fin de la période	49

Le 1^{er} novembre 2013

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1 – FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE ET DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2013

RÉSULTAT NET

> Troisième trimestre

- Au troisième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 72,7 millions \$ (-0,48 \$ par action après dilution), comparativement à un résultat net de 114,1 millions \$ (0,75 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2012.
- Au troisième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les Investissements – concessions d’infrastructure (« ICI ») de 128,4 millions \$, comparativement à un résultat net de 83,2 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement une perte d’exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement, principalement attribuable à des révisions défavorables des prévisions des coûts pour certains contrats du passé à prix forfaitaire non rentables, particulièrement dans le milieu hospitalier et le secteur routier. Cette variation était également attribuable à un apport moins élevé du secteur Énergie, surtout en raison des révisions défavorables des prévisions des coûts de certains contrats, notamment un en Afrique du Nord, ainsi qu’à un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, principalement attribuable à l’incidence du fléchissement accru des marchés des produits de base.

De plus, principalement en raison des décisions et des mesures prises récemment en lien avec la mise en œuvre de la réorganisation européenne annoncée précédemment, la Société a enregistré des coûts de restructuration et une dépréciation du goodwill totalisant 68,2 millions \$ (62,4 millions \$ après impôts) au cours du trimestre. Cette réorganisation vise à améliorer l’efficacité et la compétitivité de ses activités dans cette région et de ses offres de services connexes par secteur d’activité.

- Au troisième trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s’est établi à 55,7 millions \$, comparativement à 30,9 millions \$ au trimestre correspondant de l’exercice précédent, principalement en raison d’un dividende reçu plus élevé provenant de l’Autoroute 407 et d’un résultat net plus élevé provenant d’AltaLink.

> **Neuf premiers mois terminés le 30 septembre**

- Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 56,8 millions \$ (-0,37 \$ par action après dilution), comparativement à un résultat net de 212,1 millions \$ (1,40 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2012.
- Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 214,5 millions \$, comparativement à un résultat net de 125,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Pétrole et gaz, des coûts de restructuration et une dépréciation du goodwill liés à l'Europe, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, en partie contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Énergie. La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement pour la période de neuf mois s'étant terminée le 30 septembre 2013 était surtout attribuable aux révisions défavorables des prévisions des coûts mentionnées dans les résultats du troisième trimestre ci-dessus, mais comprenait aussi une provision pour risque de 47,0 millions \$ enregistrée au deuxième trimestre de 2013, à la suite d'une tentative inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit au titre d'un projet en Libye, ainsi que des coûts supplémentaires d'environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 au titre d'un projet hospitalier d'envergure. La perte d'exploitation dans le secteur Pétrole et gaz pour les neuf premiers mois de 2013 était principalement attribuable à une perte de 70,1 millions \$ enregistrée au deuxième trimestre de 2013 et à une révision défavorable des prévisions des coûts au troisième trimestre de 2013, toutes deux en lien avec un contrat à prix forfaitaire en Algérie.
- Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 157,7 millions \$, contre 86,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012, en raison surtout d'un résultat net plus élevé provenant de Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »), de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407 et d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

PRODUITS

- > Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits se sont établis à 5,8 milliards \$, soit un niveau comparable à celui des neuf premiers mois de 2012.

SITUATION FINANCIÈRE

- > La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 0,8 milliard \$ au 30 septembre 2013, un niveau comparable à celui au 30 juin 2013, comparativement à 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2012.

CARNET DE COMMANDES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2013	30 juin 2013	31 décembre 2012
Services	1 672,5 \$	1 848,6 \$	2 151,3 \$
Ensembles	5 050,3	5 553,4	5 747,7
O&M	2 272,6	2 250,4	2 234,4
Total	8 995,4 \$	9 652,4 \$	10 133,4 \$

- > Le carnet de commandes a totalisé 9,0 milliards \$ à la fin de septembre 2013, comparativement à 10,1 milliards \$ à la fin de décembre 2012, reflétant une diminution dans les catégories Services et Ensembles. Sur le plan sectoriel, cette diminution du carnet de commandes était principalement attribuable à une baisse dans les secteurs Énergie, et Mines et métallurgie.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de 2013 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, ainsi qu'à la **lumière des informations se retrouvant à la section 2 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur SEDAR au www.sedar.com ou sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens**, et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**.

CHIFFRES COMPARATIFS

Comme il est indiqué dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2013, la Société a appliqué rétrospectivement les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, qui a été remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu des modifications à l'IAS 19 comme il est indiqué à la section 11.1. Les chiffres comparatifs du présent rapport de gestion ont été ajustés pour refléter les modifications susmentionnées.

2 – MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 1^{er} novembre 2013. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2012 de la Société (particulièrement, dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2012 de la Société), et ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter :

(a) si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une

incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (b) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; (c) la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes; (d) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière civile et criminelle; (e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; (g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; (h) le carnet de commandes de la Société est assujetti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; (i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; (j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; (k) les investissements de la Société dans les ICI comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; (l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; (m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; (n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services déficients; (p) la Société pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnelles qu'elle fournit; (q) la Société

pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; (r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux par nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; (s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; (t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; (u) la Société s'appuie sur des systèmes et à des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (v) toute acquisition ou autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; (w) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa position de trésorerie nette, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; (x) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; (y) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; (z) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; (aa) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; (bb) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours, ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; (cc) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière, et; (dd) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les

hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2012 déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com ou sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs », ainsi qu'à la section 12 du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 1^{er} novembre 2013, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

3 – NOTRE STRATÉGIE

Le 2 mai 2013, la Société a annoncé son plan stratégique, qui vise à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité et sa stabilité à long terme.

La nouvelle stratégie de SNC-Lavalin présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées de son modèle de concessions d'infrastructure favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements pour son portefeuille d'investissements dans des concessions d'infrastructure (« ICI »).

La stratégie de SNC-Lavalin s'appuie sur trois piliers qui, ensemble, permettront à la Société d'améliorer le rendement de l'ensemble de l'organisation sur plusieurs plans. Ces trois piliers sont décrits ci-dessous.

Plateformes de croissance

SNC-Lavalin se recentre sur le renforcement de sa position dans certains secteurs d'activité et régions clés.

La Société entend tirer parti de son savoir-faire dans le domaine des ressources (notamment pétrole et gaz, exploitation minière, environnement et eau) afin de mettre en œuvre une stratégie de croissance accélérée dans ces secteurs. La Société est vouée à une plateforme mondiale, mais vise d'abord les Amériques. SNC-Lavalin a intégré les activités Mines et métallurgie, Pétrole et gaz, et Environnement

et eau au sein de son nouveau groupe, Ressources, environnement et eau, un groupe récemment formé. En misant sur cette approche, la Société entend mieux exploiter les synergies entre ces unités, particulièrement sur le plan de la réalisation de projets.

SNC-Lavalin compte en outre procéder à des acquisitions stratégiques afin de soutenir sa stratégie de croissance. La Société mettra l'accent sur la croissance dans les secteurs de l'énergie verte et des infrastructures : elle s'efforcera surtout d'accroître sa présence au Canada, où elle est déjà bien implantée, en tirant parti de sa grande expérience dans le domaine des PPP et en visant une meilleure pénétration du marché, particulièrement en Amérique du Nord. Par ailleurs, la Société continuera de tirer parti de son savoir-faire en matière de transport et distribution d'électricité et de transport en commun à l'échelle mondiale.

Approche améliorée de gestion des ICI

SNC-Lavalin continue de renforcer son secteur des ICI qui, par le passé, a toujours été une source de travail pour ses groupes d'ingénierie et de construction, en plus d'être un facteur ayant largement contribué à sa solidité financière. Le secteur des ICI joue un rôle important dans la réussite d'une société d'ingénierie et de construction. Désormais, la Société misera sur une approche de gestion encore plus rigoureuse et équilibrée de son portefeuille d'actifs, laquelle prévoit la disposition des investissements à maturité, à moins que des enjeux stratégiques ne justifient d'autres options. La Société envisagera de procéder à la vente potentielle d'ICI non essentiels et de réduire à moyen terme sa participation en capital dans ses principaux investissements d'importance. Elle tentera de trouver des solutions de financement et des occasions de partenariat qui lui permettront de générer de la valeur tout en gérant ce portefeuille de façon proactive.

Tout en recherchant de nouvelles possibilités, SNC-Lavalin continuera de privilégier les investissements dans des nouvelles concessions d'infrastructure susceptibles d'offrir des occasions d'affaires significatives aux groupes d'ingénierie, de construction et d'exploitation et entretien. Les investissements dans des concessions d'infrastructure existantes seront surtout considérés comme un moyen d'étendre l'expérience en investissements de SNC-Lavalin à de nouveaux marchés et de fournir une nouvelle plateforme pour les occasions d'ingénierie et de construction.

Le principal marché cible de SNC-Lavalin pour les projets d'ICI d'envergure réalisés en partenariat public-privé demeurera les Amériques.

Facteurs de croissance

SNC-Lavalin améliore sa stratégie de partage des ressources, favorise une plus grande interaction entre ses unités d'exploitation et met au point des méthodes mieux coordonnées de gestion des relations avec les clients et de développement des affaires dans ses bureaux à l'échelle mondiale, le tout grâce à son modèle de mondialisation des activités annoncé plus tôt cette année.

Ce modèle de mondialisation mise également sur une utilisation plus efficace et efficiente des systèmes et des processus dans l'ensemble de l'entreprise, dont bon nombre jouissent d'une réputation enviable. SNC-Lavalin prévoit investir dans plusieurs de ces systèmes, notamment son système de gestion d'entreprise, son système de gestion des ressources humaines et son système exclusif de gestion de projets (PM+), puisqu'elle est d'avis que ces outils lui procurent un avantage stratégique lorsqu'elle présente des offres de services et qu'elle réalise des projets de moyenne ou de grande envergure.

La pierre d'assise de tous ces facteurs demeurera notre engagement indéfectible envers une éthique, une gouvernance et un rendement en santé et sécurité de classe mondiale ainsi qu'envers le perfectionnement et la fidélisation des meilleurs talents de l'industrie.

4 – NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin est l'un des plus importants groupes d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur majeur en matière de propriété d'infrastructures et de services d'exploitation et d'entretien (« O&M »). SNC-Lavalin a des bureaux dans tout le Canada et dans 40 autres pays, et travaille activement dans une centaine de pays.

4.1 – SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION OFFERT DANS LES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction est fourni par les employés de la Société sous forme d'activités des catégories Services et Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service.

- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres, Infrastructures et environnement, Mines et métallurgie, Énergie, et Pétrole et Gaz (précédemment Hydrocarbures et Produits chimiques). Une analyse des résultats d'exploitation de la Société par secteur d'activité figure à la section 8 du présent rapport.

4.2 – ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les activités de la catégorie O&M consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des infrastructures de télécommunication, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des installations pétrolières et gazières, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

4.3 – INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction, et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

5 – COMMENT NOUS ANALYSONS ET PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services et Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **O&M** et **ICI**. La direction de la Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories de manière indépendante, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. La direction de la Société analyse également ses résultats par secteur d'activité, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, conformément à la façon dont est évalué le rendement de la direction. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction, en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie respective, comme suit : **Infrastructures et environnement, Mines et métallurgie, Énergie, Pétrole et Gaz, et Autres secteurs**. Les secteurs d'activité **O&M** et **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

5.1 – MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la direction de la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues.

Les mesures financières non définies par les IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
Rendement	
Carnet de commandes	Section 7
Résultat d'exploitation par secteur	Section 8
RCPMA	Section 9.5

MESURE FINANCIÈRE NON DÉFINIE PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
Trésorerie	
Position de trésorerie nette	Section 9.1

Une définition de toutes les mesures non définies par les IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les IFRS et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux IFRS.

6 – DÉTAIL DES COMPTES DE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits par activité :				
Services	626,8 \$	797,7 \$	2 000,5 \$	2 253,8 \$
Ensembles	819,9	745,5	2 280,2	2 065,6
O&M	318,8	304,5	1 000,1	981,1
ICI	179,7	127,5	508,0	368,9
	1 945,2 \$	1 975,2 \$	5 788,8 \$	5 669,4 \$
Marge brute	180,3 \$	389,1 \$	718,5 \$	967,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	175,8	208,3	611,5	606,2
Coûts de restructuration et dépréciation du goodwill	68,2	-	68,2	-
Charges financières nettes:				
Provenant des ICI	30,5	30,0	93,3	81,9
Provenant des autres activités	11,4	5,9	16,8	14,2
	41,9	35,9	110,1	96,1
Résultat avant impôt sur le résultat	(105,6)	144,9	(71,3)	264,9
Charge (économie) d'impôt sur le résultat, montant net	(33,1)	31,0	(15,1)	52,5
Résultat net de la période	(72,5) \$	113,9 \$	(56,2) \$	212,4 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants:				
Actionnaires de SNC-Lavalin	(72,7) \$	114,1 \$	(56,8) \$	212,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	(0,2)	0,6	0,3
Résultat net de la période	(72,5) \$	113,9 \$	(56,2) \$	212,4 \$
Résultat par action (\$)				
De base	(0,48) \$	0,76 \$	(0,37) \$	1,40 \$
Dilué	(0,48) \$	0,75 \$	(0,37) \$	1,40 \$
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	33,6 \$	14,7 \$	72,1 \$	44,0 \$
Provenant d'AltaLink	21,3	13,6	52,5	37,8
Provenant des autres ICI	0,8	2,6	33,1	4,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(128,4)	83,2	(214,5)	125,6
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(72,7) \$	114,1 \$	(56,8) \$	212,1 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

6.1 – ANALYSE DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(128,4) \$	83,2 \$	(214,5)	125,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	55,7	30,9	157,7	86,5
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(72,7) \$	114,1 \$	(56,8) \$	212,1 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au troisième trimestre de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 128,4 millions \$, comparativement à un résultat net de 83,2 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement une perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement, principalement attribuable à des révisions défavorables des prévisions des coûts pour certains contrats du passé à prix forfaitaire non rentables, particulièrement dans le milieu hospitalier et le secteur routier. Cette variation était également attribuable à un apport moins élevé du secteur Énergie, surtout en raison des révisions défavorables des prévisions des coûts de certains contrats, notamment un en Afrique du Nord, ainsi qu'à un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, principalement attribuable à l'incidence du fléchissement accru des marchés des produits de base.

De plus, principalement en raison des décisions et des mesures prises récemment en lien avec la mise en œuvre de la réorganisation européenne annoncée précédemment, la Société a enregistré des coûts de restructuration et une dépréciation du goodwill totalisant 68,2 millions \$ (62,4 millions \$ après impôts) au cours du trimestre. Cette réorganisation vise à améliorer l'efficacité et la compétitivité de ses activités dans cette région et de ses offres de services connexes par secteur d'activité.

Au troisième trimestre de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 55,7 millions \$, comparativement à 30,9 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407 et d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI de 214,5 millions \$, comparativement à un résultat net de 125,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement des pertes d'exploitation dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Pétrole et gaz, des coûts de restructuration et une dépréciation du goodwill liés à l'Europe, ainsi qu'un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, en partie contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Énergie. La perte d'exploitation dans le secteur Infrastructures et environnement pour la période de neuf mois s'étant terminée le 30 septembre 2013 était surtout attribuable aux révisions défavorables des prévisions des

coûts mentionnées dans les résultats du troisième trimestre ci-dessus, mais comprenait aussi une provision pour risque de 47,0 millions \$ enregistrée au deuxième trimestre de 2013, à la suite d'une tentative inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit au titre d'un projet en Libye, ainsi que des coûts supplémentaires d'environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 au titre d'un projet hospitalier d'envergure. La perte d'exploitation dans le secteur Pétrole et gaz pour les neuf premiers mois de 2013 était principalement attribuable à une perte de 70,1 millions \$ enregistrée au deuxième trimestre de 2013 et à une révision défavorable des prévisions des coûts au troisième trimestre de 2013, toutes deux en lien avec un contrat à prix forfaitaire en Algérie.

Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 157,7 millions \$, comparativement à 86,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012, en raison surtout d'un résultat net plus élevé provenant de SKH, de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407 et d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

6.2 – ANALYSE DES PRODUITS

Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits se sont établis à 5,8 milliards \$, soit un niveau comparable à celui des neuf premiers mois de 2012.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie Services	626,8 \$	797,7 \$	2 000,5 \$	2 253,8 \$

La baisse des produits de la catégorie Services pour les neuf premiers mois de 2013 reflétait un volume d'activité moins élevé, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, Infrastructures et environnement, et Énergie.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie Ensembles	819,9 \$	745,5 \$	2 280,2 \$	2 065,6 \$

La hausse des produits de la catégorie Ensembles pour les neuf premiers mois de 2013 reflétait un volume d'activité plus élevé dans les secteurs Énergie, et Mines et métallurgie, en partie contrebalancé par des produits moins élevés dans le secteur Pétrole et gaz.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie O&M	318,8 \$	304,5 \$	1 000,1 \$	981,1 \$

Les produits de la catégorie O&M pour les neuf premiers mois de 2013 sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2012.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Produits de la catégorie ICI	179,7 \$	127,5 \$	508,0 \$	368,9 \$

La hausse des produits de la catégorie ICI pour les neuf premiers mois de 2013 reflétait principalement des produits plus élevés provenant d'AltaLink et de SKH, ainsi que des dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

6.3 – ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Marge brute excluant les ICI	72,8 \$	316,2 \$	418,1 \$	768,2 \$
Marge brute provenant des ICI	107,5	72,9	300,4	199,0
Marge brute	180,3 \$	389,1 \$	718,5 \$	967,2 \$
Ratio de marge brute (%)	9,3 %	19,7 %	12,4 %	17,1 %

La marge brute excluant les ICI pour le troisième trimestre de 2013 a diminué par rapport à celle de la période correspondante de 2012, reflétant une baisse du ratio de marge brute, surtout attribuable aux révisions défavorables des prévisions des coûts et aux apports moins élevés mentionnés à la section 6.1.

La marge brute excluant les ICI pour les neuf premiers mois de 2013 a diminué par rapport à celle de la période correspondante de 2012, une baisse principalement attribuable aux révisions des prévisions des coûts susmentionnées, à la provision pour risque pour un projet en Libye et à une perte en lien avec une confirmation de réclamation pour un projet en Algérie enregistrées au deuxième trimestre de 2013, ainsi qu'à des coûts supplémentaires constatés au premier trimestre de 2013 pour un projet hospitalier d'envergure. Sur le plan sectoriel, il y a eu une marge brute négative dans le secteur Infrastructures et environnement, ainsi qu'un ratio de marge brute moins élevé dans les secteurs Mines et métallurgie et Pétrole et gaz, partiellement contrebalancés par un ratio de marge brute plus élevé dans le secteur Énergie.

La marge brute provenant des ICI pour les neuf premiers mois de 2013 a augmenté par rapport à celle de la période correspondante de 2012, surtout en raison d'une marge brute plus élevée provenant de SKH et d'AltaLink, ainsi que de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

6.4 – ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Frais de vente, généraux et administratifs	175,8 \$	208,3 \$	611,5 \$	606,2 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Pour le troisième trimestre de 2013, les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué comparativement à ceux de la période correspondante de 2012. Cette baisse cadre avec les efforts déployés par la Société pour plafonner les frais de vente, généraux et administratifs, comme il est décrit ci-dessous.

Pour les neuf premiers mois de 2013, les frais de vente, généraux et administratifs sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2012.

La Société est à déterminer et à mettre en place des mesures dans le but de plafonner ses frais de vente, généraux et administratif de 2013 aux niveaux de 2012. La Société examine également d'autres mesures à plus long terme en vue de gérer le niveau de ses frais de vente, généraux et administratifs de manière plus efficiente pour les exercices subséquents.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2013, la Société a engagé des charges de 11,7 millions \$ liées à des enquêtes et autres questions connexes pour des services fournis jusqu'au 30 septembre 2013 (neuf premiers mois de 2012 : 11,5 millions \$ liées à certaines mesures de rétention, 11,1 millions \$ en charges liées à des enquêtes et autres questions connexes, et 5,0 millions \$ en charges liées aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction), lesquelles sont incluses dans les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs**.

Conformément à la méthodologie décrite à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs** sont répartis dans chacun des secteurs d'activité de la Société.

6.5 – ANALYSE DES COÛTS DE RESTRUCTURATION ET DE LA DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012	2013	2012
Coûts de restructuration	19,7 \$	\$ – \$	19,7 \$	\$ – \$
Dépréciation du goodwill	48,5	\$ –	48,5	\$ –
Coûts de restructuration et dépréciation du goodwill	68,2 \$	\$ – \$	68,2 \$	\$ – \$

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités visant à mettre en œuvre son plan stratégique et à améliorer l'efficacité et la compétitivité, la Société a engagé des coûts de restructuration totalisant 19,7 millions \$ (13,9 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2013. Ces coûts représentent des montants versés au cours de la période pour un total de 9,6 millions \$, ainsi que des provisions pour des coûts pour un total de 10,1 millions \$ au 30 septembre 2013, principalement pour des indemnités de départ et des fermetures de bureaux. Ces coûts de restructuration à payer sont prévus être décaissés dans les 12 prochains mois.

Les coûts de restructuration constatés sont principalement pour la réorganisation des activités européennes de la Société, y compris la disposition et la fermeture de certains bureaux. Une telle réorganisation, le manque de rentabilité de certaines activités et une diminution du niveau global des activités dans l'unité génératrice de trésorerie « Services et Ensembles – Europe » ont entraîné une dépréciation de goodwill totalisant 48,5 millions \$ au troisième trimestre de 2013.

Comme il a été annoncé le 15 octobre 2013, étant donné les décisions et les mesures prises récemment en lien avec la mise en œuvre de la réorganisation européenne susmentionnée, la Société prévoit que des frais après impôts totalisant environ 75,0 millions \$, y compris les éléments liés à l'Europe décrits précédemment, seront constatés en 2013.

6.6 – ANALYSE DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013			2012		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(2,4) \$	(1,8) \$	(4,2) \$	(1,2) \$	(1,5) \$	(2,7) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	–	5,4	5,4	–	5,4	5,4
Sans recours :						
AltaLink	30,1	–	30,1	28,1	–	28,1
Autres	2,7	–	2,7	1,9	–	1,9
Autres	0,1	7,8	7,9	1,2	2,0	3,2
Charges financières nettes	30,5 \$	11,4 \$	41,9 \$	30,0 \$	5,9 \$	35,9 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2013			2012		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(4,1) \$	(5,9) \$	(10,0) \$	(3,7) \$	(6,1) \$	(9,8) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	–	16,4	16,4	–	16,4	16,4
Sans recours :						
AltaLink	87,6	–	87,6	76,0	–	76,0
Autres	6,5	–	6,5	5,8	–	5,8
Autres	3,3	6,3	9,6	3,8	3,9	7,7
Charges financières nettes	93,3 \$	16,8 \$	110,1 \$	81,9 \$	14,2 \$	96,1 \$

Pour les neuf premiers mois de 2013, les charges financières nettes provenant des ICI ont augmenté pour s'établir à 93,3 millions \$, comparativement à 81,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, en raison surtout d'une charge d'intérêts plus élevée sur de la dette sans recours supplémentaire provenant d'AltaLink.

Pour les neuf premiers mois de 2013, les charges financières nettes provenant des autres activités ont augmenté pour s'établir à 16,8 millions \$, comparativement à 14,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, reflétant principalement une hausse des autres charges financières.

6.7 – ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Résultat avant impôt sur le résultat excluant les ICI	(169,1) \$	108,7 \$	(248,4) \$	164,1 \$
Résultat avant impôt sur le résultat provenant des ICI	63,5	36,2	177,1	100,8
Résultat avant impôt sur le résultat	(105,6) \$	144,9 \$	(71,3) \$	264,9 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat excluant les ICI	(40,9) \$	25,7 \$	(34,5) \$	38,2 \$
Charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI	7,8	5,3	19,4	14,3
Charge (économie) d'impôt sur le résultat, montant net	(33,1) \$	31,0 \$	(15,1) \$	52,5 \$
Taux d'imposition effectif excluant les ICI (%)	24,2 %	23,6 %	13,9 %	23,3 %
Taux d'imposition effectif provenant des ICI (%)	12,3 %	14,6 %	11,0 %	14,2 %
Taux d'imposition effectif (%)	31,3 %	21,4 %	21,2 %	19,8 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au troisième trimestre de 2013, il y a eu une économie d'impôt sur le résultat excluant les ICI de 40,9 millions \$, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 25,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Le taux d'imposition effectif excluant les ICI pour le troisième trimestre de 2013 était comparable à celui du troisième trimestre de 2012 alors que la dépréciation du goodwill non déductible était contrebalancée principalement par la répartition géographique du résultat avant impôt sur le résultat excluant les ICI.

Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une économie d'impôt sur le résultat excluant les ICI de 34,5 millions \$, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 38,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012. La variation du taux d'imposition effectif excluant les ICI était principalement attribuable à des pertes constatées en 2013 ne générant pas d'économie d'impôt sur le résultat, à la répartition géographique du résultat avant impôt sur le résultat excluant les ICI, et à une dépréciation du goodwill non déductible au troisième trimestre de 2013.

Au troisième trimestre de 2013, la charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI s'est établie à 7,8 millions \$, comparativement à 5,3 millions \$ au troisième trimestre de 2012. La baisse du taux d'imposition effectif provenant des ICI reflétait principalement un dividende non imposable reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancé par un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

Pour les neuf premiers mois de 2013, la charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI s'est établie à 19,4 millions \$, comparativement à 14,3 millions \$ pour la période correspondante de 2012. La baisse du taux d'imposition effectif provenant des ICI était principalement attribuable à un résultat non imposable plus élevé provenant de SKH et des dividendes non imposables reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

7 – CARNET DE COMMANDES

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, pour les **catégories d'activité** suivantes, soit : i) **Services**; ii) **Ensembles**; et iii) **O&M**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des produits anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes**.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées en vertu de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) la **durée du contrat** ; ou ii) les **5 prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur d'activité :

AU 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2013			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	661,1 \$	3 020,1 \$	– \$	3 681,2 \$	
Mines et métallurgie	297,8	185,3	–	483,1	
Énergie	404,3	1 603,0	–	2 007,3	
Pétrole et gaz	254,4	61,9	–	316,3	
Autres secteurs	54,9	180,0	–	234,9	
O&M	–	–	2 272,6	2 272,6	
Total	1 672,5 \$	5 050,3 \$	2 272,6 \$	8 995,4 \$	

AU 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2013			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	693,9 \$	3 258,7 \$	– \$	3 952,6 \$	
Mines et métallurgie	376,1	196,0	–	572,1	
Énergie	533,1	1 804,5	–	2 337,6	
Pétrole et gaz	180,2	78,7	–	258,9	
Autres secteurs	65,3	215,5	–	280,8	
O&M	–	–	2 250,4	2 250,4	
Total	1 848,6 \$	5 553,4 \$	2 250,4 \$	9 652,4 \$	

AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012			
	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	721,3 \$	2 916,6 \$	– \$	3 637,9 \$
Mines et métallurgie	685,6	320,6	–	1 006,2
Énergie	434,7	2 151,1	–	2 585,8
Pétrole et gaz	215,5	132,7	–	348,2
Autres secteurs	94,2	226,7	–	320,9
O&M	–	–	2 234,4	2 234,4
Total	2 151,3 \$	5 747,7 \$	2 234,4 \$	10 133,4 \$

Au 30 septembre 2013, le carnet de commandes se chiffrait à 9,0 milliards \$, comparativement à 9,7 milliards \$ au 30 juin 2013 et à 10,1 milliards \$ à la fin de décembre 2012. Le carnet de commandes à la fin de septembre 2013, par rapport à la fin de décembre 2012, reflétait une diminution dans les catégories Services et Ensembles. Sur le plan sectoriel, cette diminution du carnet de commandes était principalement attribuable à une baisse dans les secteurs Énergie, et Mines et métallurgie.

7.1 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2013	30 juin 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Services	1 672,5 \$	1 848,6 \$	2 151,3 \$

La baisse observée entre décembre 2012 et septembre 2013 reflétait une diminution touchant essentiellement le secteur Mines et métallurgie, incluant le retrait au premier trimestre de 2013 d'un contrat minier d'envergure dont la valeur des travaux suspendus et annulés s'élevait à environ 120 millions \$ en produits anticipés dans la catégorie Services. De plus, pour les neuf premiers mois de 2013, ce secteur est touché par le fléchissement des marchés des produits de base. Cette baisse du carnet de commandes de la catégorie Services a été partiellement contrebalancée par l'ajout, au troisième trimestre de 2013, de contrats dans le secteur Pétrole et gaz, notamment un contrat de services d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement pour une installation centrale de traitement par drainage par gravité au moyen de vapeur au Canada.

7.2 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2013	30 juin 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	5 050,3 \$	5 553,4 \$	5 747,7 \$

La baisse observée entre décembre 2012 et septembre 2013 reflétait une diminution touchant essentiellement les secteurs Énergie et Mines et métallurgie, partiellement compensée par une

augmentation dans le secteur Infrastructures et environnement, notamment grâce à l'ajout d'un projet de transport léger sur rail au Canada au premier trimestre de 2013.

7.3 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE O&M

<small>(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)</small>	30 septembre 2013	30 juin 2013	31 décembre 2012
Carnet de commandes de la catégorie O&M	2 272,6 \$	2 250,4	2 234,4

Le carnet de commandes de la catégorie O&M à la fin de septembre 2013 est demeuré comparable à celui de décembre 2012.

8 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Comme il a été mentionné précédemment, les résultats de la Société sont analysés par secteur d'activité. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie.

À l'exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le résultat d'exploitation, qui correspond à la marge brute déduction faite des frais directs de vente, généraux et administratifs, de l'intérêt imputé et des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. L'intérêt imputé est attribué mensuellement à ces secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un produit selon que les actifs courants excèdent les passifs courants du secteur ou vice-versa, tandis que les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs sont répartis d'après la marge brute de chaque secteur. L'impôt sur le résultat n'est pas imputé à ces secteurs.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE COMPTABLE
Influence non notable	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante:

MÉTHODE COMPTABLE	EVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes ou distributions provenant de ses investissements
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements ou les dividendes provenant de ses ICI dont la valeur comptable est de néant
Méthode de la consolidation intégrale	Le résultat net de ses investissements

Dans le cas des ICI pour lesquels l'impôt sur le résultat est payable par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, l'impôt sur le résultat de la Société est attribué selon le taux d'imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Le résultat d'exploitation provenant des ICI reflète aussi les frais de vente, généraux et administratifs incluant des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, mais ne reflète pas une attribution d'intérêt imputé. Par conséquent, le résultat d'exploitation provenant des ICI est présenté net d'impôt sur le résultat et des frais de vente, généraux et administratifs et représente le résultat net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

Le tableau suivant présente les **produits** des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012	2013	2012
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	478,1 \$	536,8 \$	1 375,5 \$	1 464,9 \$
Mines et métallurgie	393,0	401,4	1 145,6	1 044,6
Énergie	350,0	297,7	1 141,8	929,6
Pétrole et gaz	147,4	216,8	363,1	611,3
Autres secteurs	78,2	90,5	254,7	269,0
O&M	318,8	304,5	1 000,1	981,1
ICI	179,7	127,5	508,0	368,9
Total	1 945,2 \$	1 975,2 \$	5 788,8 \$	5 669,4 \$

Le tableau ci-dessous présente le **résultat d'exploitation** des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	(130,0) \$	15,7 \$	(229,5) \$	10,8 \$
Mines et métallurgie	14,6	35,0	25,5	62,6
Énergie	12,1	38,5	100,8	59,4
Pétrole et gaz	3,0	10,9	(82,5)	32,7
Autres secteurs	10,2	10,5	20,5	26,0
O&M	8,6	15,9	32,5	28,0
ICI	55,7	30,9	157,7	86,5
Total	(25,8) \$	157,4 \$	25,0 \$	306,0 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

8.1 – ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles.

8.1.1 – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Infrastructures et environnement				
Services	189,7 \$	228,3 \$	555,7 \$	616,6 \$
Ensembles	288,4	308,5	819,8	848,3
Total	478,1 \$	536,8 \$	1 375,5 \$	1 464,9 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur				
Infrastructures et environnement	(130,0) \$	15,7 \$	(229,5) \$	10,8 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Infrastructures et environnement (%)	(27,2 %)	2,9 %	(16,7 %)	0,7 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Infrastructures et environnement au troisième trimestre de 2013 ont diminué pour s'établir à 478,1 millions \$, comparativement à 536,8 millions \$ pour la période correspondante de 2012. **Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits ont diminué pour s'établir à 1 375,5 millions \$**, contre 1 464,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, reflétant un volume d'activité moins élevé dans les catégories Services et Ensembles.

Au troisième trimestre de 2013, il y a eu une perte d'exploitation de 130,0 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 15,7 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, reflétant principalement des révisions défavorables des prévisions des coûts pour certains contrats du passé à prix forfaitaire non rentables, particulièrement dans le milieu hospitalier et le secteur routier, lesquelles ont été enregistrées par la Société au troisième trimestre de 2013, à la suite de son plus récent exercice approfondi d'évaluation et d'analyse de son portefeuille de projets. Ces révisions des prévisions des coûts ont eu une incidence négative de 142,3 millions \$ sur la marge brute.

Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une perte d'exploitation de 229,5 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 10,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012. Cette perte d'exploitation est surtout attribuable aux éléments susmentionnés, mais aussi au fait que la Société a enregistré une provision pour risque de 47,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2013 à la suite d'une tentative inattendue de retrait de ce montant en vertu de lettres de crédit couvrant un acompte reçu et la bonne exécution, lesquelles ont été émises précédemment au profit du client d'un projet en Libye. Ce projet est interrompu depuis le début de l'agitation civile en Libye. Au cours du troisième trimestre de 2013, il n'y a pas eu de développement important en lien

avec cette situation. Par ailleurs, ces pertes d'exploitation comprennent environ 32 millions \$ constatés au premier trimestre de 2013 pour des coûts supplémentaires au titre d'un projet hospitalier d'envergure qui, selon la Société, n'étaient pas prévus à l'entente du projet en cause. La Société entend entreprendre des démarches pour recouvrer la valeur de ces coûts supplémentaires. Si on faisait abstraction de l'incidence des révisions des prévisions des coûts, de la provision pour risque et des autres pertes décrites ci-dessus, le secteur Infrastructures et environnement enregistrerait tout de même une perte d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2013, malgré la diminution des frais de vente, généraux et administratifs, alors que des projets non rentables ont continué d'avoir une incidence négative sur la marge brute.

8.1.2 – MINES ET MÉTALLURGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie				
Services	183,1 \$	286,8 \$	644,9 \$	772,4 \$
Ensembles	209,9	114,6	500,7	272,2
Total	393,0 \$	401,4 \$	1 145,6 \$	1 044,6 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur				
Mines et métallurgie	14,6 \$	35,0 \$	25,5 \$	62,6 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	3,7 %	8,7 %	2,2 %	6,0 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Mines et métallurgie se sont établis à 393,0 millions \$ au troisième trimestre de 2013, soit un niveau comparable à celui du troisième trimestre de 2012, le volume d'activité moins élevé dans la catégorie Services, principalement attribuable au fléchissement accru des marchés des produits de base, ayant été contrebalancé par un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles. **Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits ont augmenté pour s'établir à 1 145,6 millions \$**, contre 1 044,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, principalement en raison d'un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancé par un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Services.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 14,6 millions \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 35,0 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, reflétant principalement un ratio de marge brute moins élevé, partiellement contrebalancé par des frais de vente, généraux et administratifs moins élevés. Le ratio de marge brute moins élevé incluait un changement de la répartition des produits des catégories Services et Ensembles. **Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 25,5 millions \$**, comparativement à 62,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, en raison surtout d'un ratio de marge brute moins élevé, en partie contrebalancé par un volume d'activité plus élevé. Le ratio de marge brute moins élevé reflétait le changement dans la répartition des produits mentionné ci-dessus et comprenait une provision pour des coûts d'environ 17 millions \$ enregistrée au premier trimestre de 2013, faisant suite à un avis de suspension reçu par la Société en mars 2013 concernant un contrat minier d'envergure.

8.1.3 – ÉNERGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Énergie				
Services	97,6 \$	100,4 \$	306,0 \$	356,7 \$
Ensembles	252,4	197,3	835,8	572,9
Total	350,0 \$	297,7 \$	1 141,8 \$	929,6 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Énergie	12,1 \$	38,5 \$	100,8 \$	59,4 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Énergie (%)	3,4 %	12,9 %	8,8 %	6,4 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au troisième trimestre de 2013, les produits du secteur Énergie ont augmenté pour s'établir à 350,0 millions \$, comparativement à 297,7 millions \$ au troisième trimestre de 2012. **Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits ont augmenté pour s'établir à 1 141,8 millions \$**, comparativement à 929,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles, partiellement contrebalancé par un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Services.

Au troisième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 12,1 millions \$, contre 38,5 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, reflétant principalement des révisions défavorables des prévisions des coûts pour certains projets d'envergure, notamment un contrat du passé à prix forfaitaire non rentable en Afrique du Nord, enregistrées par la Société au troisième trimestre de 2013, à la suite de son plus récent exercice approfondi d'évaluation et d'analyse de son portefeuille de projets. Ces révisions des prévisions des coûts ont eu une incidence négative totale de 39,2 millions \$ sur la marge brute, en partie contrebalancée par un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles.

Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 100,8 millions \$, comparativement à 59,4 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Alors que les neuf premiers mois de 2013 ont subi l'incidence négative des révisions des prévisions des coûts susmentionnées, les neuf premiers mois de 2012 ont reflété une révision défavorable des prévisions des coûts du contrat en Afrique du Nord cité ci-dessus, laquelle a eu une incidence négative de 49,7 millions \$ sur la marge brute. De plus, la hausse du résultat d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2013 reflétait un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles, partiellement contrebalancé par des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés.

8.1.4 – PÉTROLE ET GAZ (PRÉCÉDEMMENT HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES)

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Pétrole et gaz				
Services	113,3 \$	143,8 \$	360,5 \$	391,7 \$
Ensembles	34,1	73,0	2,6	219,6
Total	147,4 \$	216,8 \$	363,1 \$	611,3 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Pétrole et gaz	3,0 \$	10,9 \$	(82,5) \$	32,7 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Pétrole et gaz (%)	2,1 %	5,0 %	(22,7 %)	5,4 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits du secteur Pétrole et gaz ont diminué pour s'établir à 147,4 millions \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 216,8 millions \$ au troisième trimestre de 2012. **Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits ont diminué pour s'établir à 363,1 millions \$**, comparativement à 611,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, reflétant un volume d'activité moins élevé, principalement attribuable à la diminution des produits de la catégorie Ensembles, résultant notamment de la perte de 70,1 millions \$ décrite ci-dessus, ainsi qu'à certains projets d'envergure sur le point d'être achevés.

Au troisième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 3,0 millions \$, comparativement à 10,9 millions \$ au troisième trimestre de 2012, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé, partiellement contrebalancé par un ratio de marge brute plus élevé. La hausse du ratio de marge brute est surtout attribuable à l'issue favorable d'un contrat à prix forfaitaire d'ingénierie, approvisionnement et construction, partiellement contrebalancée par une révision défavorable des prévisions des coûts pour un contrat du passé à prix forfaitaire en Afrique du Nord, plus précisément en Algérie, pour une incidence positive totale nette de 16,0 millions \$ sur la marge brute.

Pour les neuf premiers mois de 2013, il y a eu une perte d'exploitation de 82,5 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation de 32,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012, surtout attribuable à une révision défavorable des prévisions des coûts au troisième trimestre de 2013, ainsi qu'à une perte de 70,1 millions \$ constatée par la Société au deuxième trimestre de 2013 en lien avec une confirmation de réclamation reçue en juillet 2013 et alléguant des pénalités de retard, toutes deux en lien avec le contrat à prix forfaitaire en Algérie cité ci-dessus. La Société continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour contester ces pénalités, y compris des mesures pour récupérer les coûts supplémentaires qu'elle a engagés. Expliquant davantage la perte d'exploitation constatée pour les neuf premiers mois de 2013 comparée au résultat d'exploitation des neuf premiers mois de 2012, il y a eu un volume d'activité moins élevé, principalement dans la catégorie Ensembles, combiné à des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés, partiellement contrebalancés par l'issue favorable d'un contrat mentionné ci-dessus.

8.1.5 – AUTRES SECTEURS

Autres secteurs regroupe les activités de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique, ainsi que d'autres installations industrielles qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs d'activité présentés précédemment.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Autres secteurs				
Services	43,1 \$	38,4 \$	133,4 \$	116,4 \$
Ensembles	35,1	52,1	121,3	152,6
Total	78,2 \$	90,5 \$	254,7 \$	269,0 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Autres secteurs	10,2 \$	10,5 \$	20,5 \$	26,0 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Autres secteurs (%)	13,0 %	11,6 %	8,1 %	9,7 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Les produits de la catégorie Autres secteurs ont diminué pour s'établir à 78,2 millions \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 90,5 millions \$ au trimestre correspondant de 2012. Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits ont diminué pour se chiffrer à 254,7 millions \$, comparativement à 269,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 10,2 millions \$ au troisième trimestre de 2013, soit à un niveau comparable à la période correspondante de 2012. Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 20,5 millions \$, comparativement à 26,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, reflétant principalement des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés.

8.2 – O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur O&M	318,8 \$	304,5 \$	1 000,1 \$	981,1 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur O&M	8,6 \$	15,9 \$	32,5 \$	28,0 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur O&M (%)	2,7 %	5,2 %	3,3 %	2,9 %

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Au troisième trimestre de 2013, les produits de la catégorie O&M se sont chiffrés à 318,8 millions \$, comparativement à 304,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Pour les neuf premiers mois de 2013, les produits se sont établis à 1 000,1 millions \$, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2012.

Au troisième trimestre de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 8,6 millions \$, comparativement à 15,9 millions \$ au troisième trimestre de 2012, reflétant principalement un ratio de marge brute moins élevé. Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat d'exploitation s'est établi à 32,5 millions \$, comparativement à 28,0 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé.

8.3 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 9.3 du rapport de gestion inclus dans le rapport financier 2012 de la Société.

8.3.1 – VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2013 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2013	31 décembre 2012
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	1 058,0 \$	952,4 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	429,6	373,4
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	344,4	339,0
Valeur comptable nette totale des ICI	1 832,0 \$	1 664,8 \$

Au 30 septembre 2013, la Société estimait que la juste valeur de son portefeuille d'ICI était bien plus élevée que sa valeur comptable nette, les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et AltaLink ayant les justes valeurs estimées les plus élevées de son portefeuille d'ICI. Les valeurs comptables nettes des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et dans AltaLink s'établissaient respectivement à néant et à 950,9 millions \$ au 30 septembre 2013.

8.3.2 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2013	2012 ⁽¹⁾	2013	2012 ⁽¹⁾
Produits provenant des ICI	179,7 \$	127,5 \$	508,0 \$	368,9 \$
Résultat d'exploitation :				
Provenant de l'Autoroute 407	33,6 \$	14,7 \$	72,1 \$	44,0 \$
Provenant d'AltaLink	21,3	13,6	52,5	37,8
Provenant des autres ICI ⁽²⁾	0,8	2,6	33,1	4,7
Résultat d'exploitation provenant des ICI	55,7 \$	30,9 \$	157,7 \$	86,5 \$

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

⁽²⁾ Le résultat net provenant des autres ICI est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs alloués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale.

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et le résultat net (qui correspond au résultat d'exploitation pour les ICI) n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement du secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

Le résultat d'exploitation du secteur ICI s'est chiffré à 55,7 millions \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à 30,9 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un dividende plus élevé reçu de l'Autoroute 407 et d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat d'exploitation du secteur ICI a augmenté pour s'établir à 157,7 millions \$, contre 86,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012, surtout en raison d'un résultat net plus élevé provenant de SKH, de dividendes plus élevés reçus de l'Autoroute 407 et d'un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

Comme il est indiqué à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2013, des incertitudes relatives au recouvrement de dividendes de l'un des ICI de la Société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ont été résolues au cours des neuf premiers mois de 2013, ayant une incidence positive sur le résultat net provenant des autres ICI.

Le 4 septembre 2013, la Société a annoncé qu'elle a conclu une entente en vue de vendre 66 % de sa participation dans Astoria Project Partners II LLC (« Astoria II »), propriétaire de l'entité juridique qui détient et exploite la centrale Astoria II à New York. La Société possède une participation de 18,5 % dans Astoria II. Cette opération commerciale est assujettie à des conditions de clôture, à l'approbation des autorités réglementaires et aux dispositions énoncées dans les documents constitutifs d'Astoria II.

Le 30 septembre 2013, la Société a annoncé qu'elle a obtenu l'autorisation de son conseil d'administration pour amorcer le processus visant la vente d'une participation en capitaux propres dans AltaLink.

Ces deux annonces sont une étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique de la Société dévoilé lors de l'Assemblée générale annuelle en mai dernier, qui prévoyait la disposition des investissements à maturité, à moins que des enjeux stratégiques ne justifient d'autres options et d'envisager modifier la composition et réduire sa participation dans les principaux actifs de son portefeuille d'ICI.

9 – LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- > L'examen de la **position de trésorerie nette** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > La présentation des **dividendes déclarés** et du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

9.1 – POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

La **position de trésorerie nette** de la Société, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, se présentait comme suit:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797,7 \$	1 174,9 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	75,3	17,6
Dette avec recours	348,7	348,6
Position de trésorerie nette	373,7 \$	808,7 \$

La **position de trésorerie nette s'est chiffrée à 373,7 millions \$ au 30 septembre 2013**, comparativement à 808,7 millions \$ au 31 décembre 2012. Cette baisse de la position de trésorerie nette en 2013 est surtout attribuable à la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie décrite à la section 9.2. La diminution était principalement attribuable à des fluctuations temporaires de besoins en fonds de roulement pour certains projets d'envergure.

La direction continue de croire que, sous réserve des risques et limites décrits dans le présent rapport, sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie et sa capacité de crédit inutilisée, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. La direction demeure résolue à maintenir un niveau de trésorerie adéquat et continue d'améliorer ses liquidités pour la conduite des affaires et des activités de la Société à mesure qu'ils évoluent.

Selon la Société, certains projets en cours continueront de nécessiter temporairement d'importants fonds de roulement, et des liquidités supplémentaires pourraient être nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. Par conséquent, la Société envisage diverses options en vue d'accéder à de nouvelles sources de liquidités, incluant la négociation d'une augmentation de ses marges de crédit renouvelables consenties à long terme, et entend gérer son fonds de roulement plus efficacement. La Société dispose de marges de crédit renouvelables consenties à long terme par différentes banques, totalisant 590,0 millions \$, sur lesquelles elle peut soit émettre des lettres de crédit, soit emprunter à des taux variables ne dépassant pas le taux préférentiel. Au 30 septembre 2013, un montant de 232,0 millions \$ sur ces marges de crédit demeurait inutilisé, la différence de 358,0 millions \$ ayant servi exclusivement à l'émission de lettres de crédit. De plus, la Société possède d'autres marges de crédit destinées spécifiquement à l'émission de lettres de crédit. Au 30 septembre 2013, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 1 896,0 millions \$, y compris les 358,0 millions \$ provenant de ses marges de crédit renouvelables consenties à long terme susmentionnées.

9.2 – ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	(16,0) \$	223,5 \$
Activités d'investissement	(1 060,2)	(691,7)
Activités de financement	699,3	356,1
Diminution liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(0,3)	(5,2)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(377,2)	(117,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 174,9	1 231,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	797,7 \$	1 113,7 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 0,8 milliard \$ au 30 septembre 2013, comparativement à 1,1 milliard \$ au 30 septembre 2012, tel qu'il est décrit ci-dessous.

9.2.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les liquidités affectées aux activités opérationnelles se sont établies à 16,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à des liquidités générées par les activités opérationnelles de 223,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Voici les principaux facteurs ayant eu une incidence sur les activités opérationnelles :

- > Des liquidités nettes générées par les activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie totalisant 140,3 millions \$ pour les neuf

premiers mois de 2013, comparativement à 423,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, reflétant principalement :

- Une perte nette de 56,2 millions \$ enregistrée pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à un résultat net de 212,4 millions \$ pour la période correspondante de 2012;
 - Une dépréciation du goodwill sans effet de trésorerie de 48,5 millions \$ au troisième trimestre de 2013, comparativement à néant pour la période correspondante de 2012; et
 - Une variation nette sans effet de trésorerie des provisions liées à des pertes prévues sur certains projets de 40,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, une variation comparable à celle des neuf premiers mois de 2012.
- > Des liquidités affectées à des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 156,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à des liquidités affectées à des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 200,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012, ce qui est principalement attribuable au besoin en fonds de roulement de certains projets d'envergure pour les deux périodes.

9.2.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour les neuf premiers mois de 2013, les liquidités affectées aux activités d'investissement se sont établies à 1 060,2 millions \$, comparativement à 691,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Les principales activités d'investissement ont été les suivantes :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, pour un décaissement total de 887,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à 524,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012, tous deux attribuables à AltaLink, principalement pour des dépenses en immobilisations destinées à l'amélioration et à l'expansion du réseau de transport d'électricité;
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles pour des activités des catégories Services, Ensembles et O&M, pour un décaissement total de 32,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2013, comparativement à 75,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012;
- > L'investissement dans des billets de dépôt d'une portion représentant 66,6 millions \$ des fonds générés par le refinancement par Rainbow Hospital Partnership décrit ci-dessous;

- > Des paiements de 33,9 millions \$ faits au titre d'ICI au cours des neuf premiers mois de 2013, reflétant essentiellement les paiements faits au titre du projet de nickel Ambatovy et du Chinook Roads Partnership, comparativement à 48,5 millions \$ à la période correspondante de 2012, reflétant principalement des paiements au titre du projet de nickel Ambatovy et de Piramal Roads Infra Private Limited;
- > Les paiements de 40,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2012 liés à la participation dans SNC-Lavalin Fayez Engineering, entité contrôlée conjointement en Arabie saoudite.

9.2.3 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les liquidités provenant des activités de financement se sont établies à 699,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à 356,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

- > L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, qui a totalisé 1 095,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, principalement attribuable à AltaLink et à Rainbow Hospital Partnership, comparativement à 504,9 millions \$ pour la période correspondante de 2012, principalement attribuable à AltaLink. Au troisième trimestre de 2013, Rainbow Hospital Partnership, dans laquelle la Société détient une participation de 100 %, a conclu un accord avec des prêteurs externes pour refinancer sa dette contractée dans le cadre du projet de Centre hospitalier Restigouche de soins psychiatriques, au Nouveau-Brunswick, qui était initialement financée à l'interne par la Société. L'accord prévoit le refinancement d'un capital global de 122,9 millions \$. Il s'agit d'une dette sans recours pour la Société;
- > Le remboursement de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, qui a totalisé 403,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à 46,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012, ce qui est aussi essentiellement attribuable à AltaLink.
- > L'augmentation des avances au titre des arrangements de financement de contrats, qui s'est chiffrée à 100,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013, comparativement à néant pour la période correspondante de 2012, principalement en raison des avances reçues en vertu d'une entente de facilité de crédit sans recours pour la Société de 201,0 millions \$ conclue avec des institutions financières au deuxième trimestre de 2013 pour financer le projet d'agrandissement *Grandir en santé* du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, comme il est indiqué à la

note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2013;

- > L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 20,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013 (547 881 options sur actions à un prix moyen de 36,90 \$), comparativement à 5,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012 (173 637 options sur actions à un prix moyen de 33,05 \$). Au 24 octobre 2013, 4 673 677 options sur actions étaient en circulation. À la même date, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation était de 151 641 717;
- > Au cours de neuf premiers mois de 2013 et de 2012, la Société a payé des dividendes totalisant respectivement 104,5 millions \$ et 99,7 millions \$.

9.3 – DETTE AVEC RECOURS – NOTE DE CRÉDIT

Le 22 mai 2013, Standard & Poor's a légèrement abaissé à BBB, avec une perspective négative, la note de crédit des débentures de la Société. Le 28 août 2013, DBRS a revu les perspectives pour la note de crédit des débentures de la Société, les faisant passer de négatives à stables. Le 17 octobre 2013, DBRS a abaissé la note de crédit des débentures de la Société, la faisant passer de BBB (élevée) à BBB, tout en maintenant les perspectives négatives. La Société conserve son statut d'investissement de première qualité auprès des deux agences.

9.4 – DIVIDENDES DÉCLARÉS

Le 8 mars 2013, le 2 mai 2013, le 2 août 2013 et le 1^{er} novembre 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,23 \$ par action, payable le 5 avril 2013, le 30 mai 2013, le 30 août 2013 et le 29 novembre 2013, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport aux dividendes trimestriels correspondants payés en 2012 de 0,22 \$ par action.

9.5 – RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES

(« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non définie par les IFRS du rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ».

Le RCPMA s'est établi à 1,7 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2013, comparativement à 14,0 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2012, reflétant essentiellement les pertes nettes encourues au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2013.

9.6 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, et la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 27 des états financiers annuels consolidés audités de 2012 de la Société. Au cours des neuf premiers mois de 2013, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

10 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2013, SNC-Lavalin a constaté des produits de 194,3 millions \$ (troisième trimestre de 2012 : 184,5 millions \$) et de 525,3 millions \$ (neuf premiers mois de 2012 : 542,5 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 45,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2013 (troisième trimestre de 2012 : 20,8 millions \$) et de 122,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2013 (neuf premiers mois de 2012 : 55,5 millions \$), respectivement. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2013, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 412,7 millions \$ (troisième trimestre de 2012 : 191,9 millions \$) et de 1 156,5 millions \$ (neuf premiers mois de 2012 : 509,6 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 48,8 millions \$ au 30 septembre 2013 (31 décembre 2012 : 23,3 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 237,1 millions \$ au 30 septembre 2013 (31 décembre 2012 : 172,4 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 155,2 millions \$ au 30 septembre 2013 (31 décembre 2012 : 141,5 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

11 – MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2013 conformément aux IFRS. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société pour plus d'information sur les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le troisième trimestre de 2013, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les modifications appliquées en 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes

afférentes, ont été divulguées dans les états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la Société et restent inchangées pour le troisième trimestre de 2013, à l'exception i) du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite, qui n'est plus utilisé pour calculer la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies de la Société suite à l'application des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, applicables à compter du 1^{er} janvier 2013, tel qu'il est décrit dans la section 11.1 ci-dessous; et ii) des hypothèses retenues pour les coûts de restructuration et dépréciation du goodwill, tel qu'il est décrit à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2013.

11.1 – NORMES ET MODIFICATIONS APPLIQUÉES EN 2013

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- > L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace les directives de consolidation de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et du SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- > L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- > L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- > L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- > L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- > Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.

- > Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, (« IAS 19 ») afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, afin d'éliminer le concept de rendement attendu des actifs, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- > L'International Accounting Standards Board a aussi publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
 - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
 - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
 - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
 - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
 - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

À l'exception des modifications à l'IAS 19, les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. La première application des modifications à l'IAS 19 a été mise en œuvre selon ses dispositions transitoires et s'est traduite par une application rétrospective selon les directives de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2012, les modifications à l'IAS 19 se sont traduites par une augmentation de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comprise dans les «frais de vente, généraux et administratifs» au compte de résultat et par une diminution équivalente des pertes actuarielles constatées (ou une augmentation équivalente des gains actuariels constatés) à l'état du résultat global provenant de régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société. Ce changement se rapporte principalement à l'élimination du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, qui est remplacé par un taux d'actualisation appliqué au passif net au titre des prestations constituées en vertu des modifications à l'IAS 19. Les

ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour chacun des quatre trimestres de 2012 se sont traduits par une augmentation de 1,1 million \$ des frais de vente, généraux et administratifs (chaque trimestre de 2011 : 0,4 million \$) et une diminution de 0,3 million \$ de la charge d'impôt sur le résultat (chaque trimestre de 2011 : 0,1 million \$) entraînant une diminution de 0,8 million \$ du résultat net (chaque trimestre de 2011 : 0,3 million \$) et une diminution équivalente des pertes actuarielles constatées (ou une augmentation équivalente des gains actuariels constatés) à l'état du résultat global pour chacun des quatre trimestres de 2012 et 2011, avec une incidence de néant sur les résultats non distribués de la Société.

11.2 – NORME, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATION PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

L'interprétation et les modifications suivantes à la norme existante ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise :

- > L'interprétation IFRIC 21, *Prélèvements*, examine comment une entité doit comptabiliser les prélèvements imposés par des gouvernements, qui ne sont pas des impôts sur le résultat, dans ses états financiers.
- > *Les Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (modifications à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*) établissent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation et de ces modifications sur ses états financiers.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

12 – RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes, ainsi que certaines pratiques de gestion des risques de la Société, sont décrits à la section 14 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2012 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni à ces risques et incertitudes, ni à ces pratiques de gestion des risques, au cours des neuf premiers mois de 2013, à l'exception de :

L'ajout d'un facteur de risque

Si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Le 2 mai 2013, la Société a annoncé son nouveau plan stratégique visant à renforcer ses activités de base en vue d'accroître sa rentabilité à long terme. Ce plan stratégique, décrit plus haut, présente les secteurs d'activité et les régions que ciblera la Société, ainsi que les solutions intégrées pour le modèle de concession d'infrastructure en favorisant une approche rigoureuse en matière d'investissements dans le portefeuille d'ICI. La mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique pose différents défis, que ce soit du point de vue de la gestion ou sur les plans organisationnels, administratifs, opérationnels ou autres. Elle pourrait entre autres nécessiter le recrutement, le perfectionnement, la motivation et la fidélisation de membres du personnel talentueux, l'aliénation de certains actifs d'ICI en temps opportun ainsi que des acquisitions stratégiques au besoin, le tout, dans l'optique de soutenir la stratégie de croissance de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de mener à bien une partie ou l'ensemble de son nouveau plan stratégique, ce sont ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité qui risquent d'en subir les effets défavorables. Même si la Société parvient à mettre en œuvre ce plan, il n'est pas garanti que ses produits, ses résultats d'exploitation et sa rentabilité connaîtront une amélioration.

La reformulation d'un facteur de risque existant

À la suite du règlement intervenu entre la Société et le Groupe de la Banque mondiale annoncé le 17 avril 2013, le risque « la Société est assujettie à des enquêtes en cours qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa réputation et qui pourraient l'exposer à des sanctions, à des amendes ou à des pénalités pécuniaires dont certaines pourraient être importantes », énoncé dans le rapport financier de 2012 de la Société, sous « Rapport de gestion », a été reformulé ainsi :

En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, une enquête indépendante (l'« examen indépendant ») des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se rapportaient pas et à certains autres contrats. Le 26 mars 2012, la Société a annoncé les résultats de l'examen indépendant et les conclusions et recommandations du comité d'audit s'y rapportant au conseil d'administration, et elle a fourni les renseignements connexes aux autorités pertinentes. La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet de ces renseignements, et elle continue également d'examiner les questions de conformité (y compris des questions allant au-delà de la portée de l'examen indépendant), notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société.

La Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique et, à la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre trois anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) relativement au projet bangladais.

Le 17 avril 2013, la Société a annoncé qu'un accord de règlement est intervenu concernant les enquêtes rendues publiques antérieurement par le Groupe de la Banque mondiale relatives au projet au Bangladesh et à un projet au Cambodge, qui comprend la suspension, pour une période de dix ans, du droit de SNC-Lavalin inc., une filiale de la Société, et de ses sociétés affiliées contrôlées de soumissionner et de se voir octroyer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale (l'« accord de règlement de la Banque mondiale »). La suspension pourrait être levée après une période de huit ans si les conditions énoncées sont pleinement respectées. Selon les conditions de l'accord de règlement de la Banque mondiale, la Société et certaines de ses filiales pourraient être

autorisées à soumissionner et à se voir attribuer des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale; elles doivent pour cela se conformer à toutes les conditions en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale, y compris l'obligation de ne pas échapper à la sanction imposée. Par ailleurs, la Société devra à l'avenir collaborer avec la Banque mondiale en ce qui a trait à diverses questions de conformité en vertu de l'accord de règlement de la Banque mondiale. L'accord de règlement de la Banque mondiale n'est assorti d'aucune sanction pécuniaire. L'accord de règlement de la Banque mondiale a amené certaines banques multilatérales de développement à emboîter le pas et à exclure, selon les mêmes modalités, SNC-Lavalin inc. et ses sociétés affiliées contrôlées.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours dans diverses juridictions au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions, notamment une enquête menée par l'autorité québécoise en valeurs mobilières, l'Autorité des marchés financiers, et des enquêtes menées par la GRC et les autorités suisses (y compris des enquêtes relatives au mandat de perquisition visant la Société exécuté par la GRC le 13 avril 2012). En outre, l'ancien chef de la direction de la Société et un ancien vice-président directeur de la Société ont été accusés de diverses fraudes par les autorités de la province de Québec, soi-disant en relation avec un projet mené par la Société dans la province de Québec, et ce même ancien vice-président directeur est détenu par les autorités suisses depuis avril 2012 relativement à des accusations criminelles qui pèsent contre lui, incluant des accusations de fraude.

La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps et de ressources à ces enquêtes, à l'accord de règlement de la Banque mondiale et à des questions connexes en cours, ce qui les a éloignés et pourrait continuer de les éloigner de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été et pourraient continuer d'être occasionnées relativement à ces enquêtes, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. De plus, la Société et/ou d'autres employés ou anciens employés de la Société pourraient faire l'objet de ces enquêtes ou d'autres enquêtes menées par des autorités d'application de la loi et/ou des autorités de réglementation relativement aux questions susmentionnées ou à d'autres questions, ce qui pourrait exiger un engagement additionnel de temps de la part des hauts dirigeants et l'utilisation d'autres ressources ou encore la réaffectation de ressources normalement destinées à d'autres fins.

La Société est actuellement incapable de déterminer quand ces enquêtes seront achevées, si d'autres enquêtes sur la Société seront ouvertes par ces autorités ou d'autres autorités, ou si les enquêtes en cours seront élargies. Bien que la Société continue de coopérer et de communiquer avec les autorités

responsables de ces enquêtes en cours, dans l'éventualité où des autorités de réglementation, des autorités d'application de la loi, des autorités administratives ou des tierces parties décidaient d'entreprendre des mesures contre la Société ou de lui imposer des sanctions à l'égard d'éventuelles violations de la loi, de contrats ou autres, ces mesures ou autres recours, que les violations soient réelles ou alléguées, pourraient faire en sorte que la Société soit dans l'obligation de payer des amendes ou dommages-intérêts importants, de consentir à d'autres injonctions relativement à sa conduite future, ou se voit imposer d'autres sanctions, y compris une interdiction temporaire ou permanente de participer à des projets menés par certains organismes administratifs (tel que l'accord de règlement de la Banque mondiale) ou gouvernements, ce qui pourrait avoir, dans tous les cas, une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les liquidités de la Société ainsi que sur le cours du marché de ses valeurs mobilières cotées en Bourse. De plus, ces enquêtes et l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale), ainsi que la publicité négative découlant de celles-ci, pourraient nuire à la réputation de SNC-Lavalin et à sa capacité de faire des affaires. Enfin, les conclusions ou l'issue de ces enquêtes (y compris l'accord de règlement de la Banque mondiale) pourraient avoir une incidence sur le déroulement des recours collectifs mentionnés à la note 15B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2013.

13 – INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR ACTION)	2013				2012 ⁽¹⁾				2011 ⁽¹⁾
	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	
Produits	1 945,2 \$	1 943,4 \$	1 900,3 \$	2 421,5 \$	1 975,3 \$	1 906,3 \$	1 787,9 \$	2 118,1 \$	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:									
Provenant de l'Autoroute 407	33,6 \$	21,8 \$	16,8 \$	56,6 \$	14,7 \$	14,7 \$	14,7 \$	17,2 \$	
Provenant d'AltaLink	21,3	17,5	13,6	16,7	13,6	12,9	11,3	17,5	
Provenant des autres ICI	0,8	27,7	4,6	(2,9)	2,6	2,9	(0,9)	4,8	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	(128,4)	(104,7)	18,6	23,4	83,2	1,2	41,2	36,2	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(72,7)	(37,7)	53,6	93,8	114,1	31,7	66,3	75,7	
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	0,1	0,2	(0,2)	0,2	0,2	0,1	
Résultat net	(72,5) \$	(37,5) \$	53,7 \$	94,0 \$	113,9 \$	31,9 \$	66,5 \$	75,8 \$	
Résultat de base par action (\$)	(0,48) \$	(0,25) \$	0,35 \$	0,62 \$	0,76 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	
Résultat dilué par action (\$)	(0,48) \$	(0,25) \$	0,35 \$	0,62 \$	0,75 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	
Dividendes déclarés par action (\$)	0,23 \$	0,23 \$	0,23 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	

⁽¹⁾ Se reporter à la section 11.1 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

14 – CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- > L'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis; et
- > L'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1^{er} juillet 2013 et se terminant le 30 septembre 2013, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

15 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA FIN DE LA PÉRIODE

Le 30 octobre 2013, AltaLink a annoncé qu'elle a conclu une entente de placement avec un syndicat mené par des institutions financières en vue d'émettre 500,0 millions \$ de billets à moyen terme portant intérêt à un taux de 3,668 % échéant le 6 novembre 2023. L'émission des billets à moyen terme est prévue pour le 4 novembre 2013. Les billets à moyen terme sont garantis par une sûreté sous forme de charge flottante de premier rang sur les biens et les actifs actuels et futurs d'AltaLink. Les billets à moyen terme ont égalité de rang avec l'ensemble des dettes garanties de premier rang et ont priorité de rang par rapport à l'ensemble des dettes non garanties et des dettes subordonnées actuelles et futures d'AltaLink. Le montant net du produit de l'émission sera affecté au remboursement de la dette à court terme et au financement de la croissance et de l'expansion du réseau de transport d'électricité en Alberta.